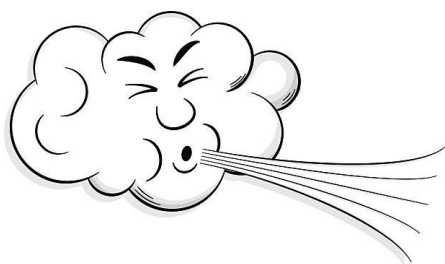




LE HERISSON

Expressions de Faulquinois

L'article paru dans la presse le 1er avril n'aura pas seulement fait sourire : il oblige aujourd'hui **Le Hérisson** à ressortir un de ses piquants.

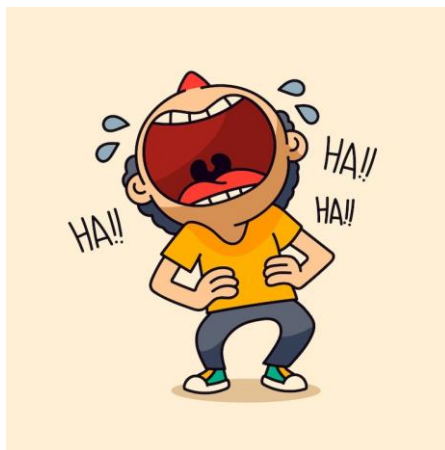


Intitulé « *Je veux apporter un nouveau souffle* », met en scène le nouveau maire de Faulquemont, monsieur Grégory KOPPERS, détaillant ses priorités. Une déclaration d'intention ambitieuse, à défaut d'être rassurante ou simplement crédible.

Car derrière l'affichage, une réalité bien plus préoccupante apparaît. Le maire semble surtout découvrir... les bases mêmes de la gestion communale.

Lors de ses rares échanges avec le public, et confirmé à l'un de nos collègues, un constat s'impose : **aucune expérience, et surtout, aucune curiosité**. À la remarque pourtant élémentaire : « *Tu n'as jamais assisté à un conseil municipal ; tu ne connais même pas le budget de la commune* », ses réponses ont laissé pantois. Nous épargnerons ici au lecteur leur niveau exact. Disons simplement qu'en clair, **rien de tout cela ne l'intéressait**.

D'ailleurs, le premier conseil municipal auquel le maire, pas encore maire, a daigné assister, est celui de février 2026. Et encore, **40 minutes** lui ont suffi, sur près d'1h30. Manifestement, même la démocratie locale n'a pas su retenir son attention plus de 40 minutes.



On aurait pu croire à une posture, une provocation de circonstance. Une manière un peu grossière de jouer les francs-tireurs tout en travaillant ses dossiers en coulisses.

Même pas. La vérité est plus simple, et plus inquiétante : Le maire ignore réellement **TOUT** des affaires de la commune. Non pas par manque de temps... mais par absence totale d'intérêt. Il va falloir redescendre. Et vite.

Passons, ou regardons de plus près, l'agenda fraîchement dévoilé : « *rencontre avec les agents communaux, discussions avec les bailleurs sociaux, et cette annonce de chantiers jeunes* » qui prête davantage à sourire qu'à saluer une quelconque nouveauté ou un « Nouveau souffle ».

Car là encore, le nouveau maire de Faulquemont confond nouveauté et redécouverte : ces dispositifs existaient déjà sous les mandatures précédentes. Il ne s'agit donc pas de créer, mais simplement... de redécouvrir ce qui existe déjà, à condition de s'y être un jour intéressé.

Même légèreté affichée lorsqu'il évoque son intention de lancer « *des menus travaux visibles* » en débloquent une enveloppe dédiée. L'idée est séduisante sur le papier. Mais cette fois, il ne suffira plus de balayer le sujet d'un « *ça ne m'intéresse pas* ».

La réalité budgétaire, elle, ne se contourne pas. Et elle risque de se rappeler à lui très rapidement.

D'autant que, dans son équipe, trois anciens élus, dont le tonton, siègent depuis plusieurs mandats (18 années pour 2 d'entre eux, 6 pour l'autre). On ose espérer qu'ils finiront par lui rappeler, ou lui apprendre, une évidence : gérer une commune implique, qu'on le veuille ou non, de s'intéresser à ses finances. A moins qu'eux-mêmes...



Lorsqu'il évoque le District urbain de Faulquemont (DUF), le maire affirme vouloir, citons-le, « **obtenir une vice-présidence afin de faire rayonner Faulquemont** ».

Là encore, difficile de ne pas sourire.

Car ce qu'il présente comme un objectif relève en réalité... du minimum ...syndical.

Depuis la création du DUF, la commune centre a toujours été représentée au niveau des vice-présidences. Autrement dit : il ne s'agit pas d'une ambition, **mais d'un acquis**... qu'il semble découvrir avec retard.

Apprenons donc, **puisque'il le faut**, au nouveau maire, qui revendique lui-même ne pas s'intéresser aux dossiers, une règle élémentaire : l'ordre des vice-présidences n'est ni improvisé, ni symbolique, ni décoratif. Il résulte d'un protocole, établi lors de l'installation du bureau communautaire.

Celui-ci repose sur des critères bien connus :

- le poids démographique des communes,
- les équilibres politiques,
- et les délégations attribuées (finances, travaux, développement...).

En pratique, Faulquemont occupe presque systématiquement la première vice-présidence, une évidence pour la commune centre, avant que ne suivent des communes jugées stratégiques.

Présenter cela comme une ambition relève donc moins d'un projet que d'une découverte tardive du fonctionnement institutionnel.

Enfin, son projet de parking de la gare SNCF relève, lui aussi, d'une méconnaissance spectaculaire d'un dossier pourtant débattu depuis près de trois mandatures, soit près de 18 ans.

Sur ce sujet, *Le Hérisson* n'a pas attendu les effets d'annonce. Deux articles y ont été consacrés, documents à l'appui, dont une lettre explicite du président du DUF adressée au maire de Faulquemont.



<https://patrickbonnet.org/2023/01/19/son-projet-de-parking-etait-un-gros-mensonge-il-a-ose/>

<https://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2023/02/Parking-de-la-Gare-bis.pdf>

Car le point central, et incontournable, est connu de longue date : **le terrain appartient à la SNCF**. Et c'est bien là que se situe l'obstacle majeur. On ne décide pas librement de l'usage d'un foncier qui ne vous appartient pas.

Ignorer cela, c'est soit ne rien connaître au dossier... soit parler avant de l'avoir ouvert.

Faut-il également rappeler qu'un tel projet suppose, avant même d'exister, une acquisition foncière, encore faudrait-il qu'elle soit possible, puis des travaux dont le coût ne se limite pas à une simple ligne budgétaire improvisée ?

Le maire devra donc, cette fois, s'intéresser à deux réalités bien concrètes : la propriété du foncier... et l'argent.

À moins de compter sur l'IA (Intelligence Artificielle, pour les non-initiés), déjà mobilisée, semble-t-il, pour bâtir leur programme, encore faut-il savoir quoi lui demander.

Deux sujets qui, jusqu'ici, ne semblaient pas susciter chez lui un enthousiasme débordant.

Quant au reste, une chose est certaine : être né à Faulquemont et s'en prévaloir ne remplace ni la connaissance des dossiers, ni le travail qu'ils exigent.

Le lettre

REFERENCES A RAPPELER
FU/SM/01



Faulquemont, le 1^{er} janvier 2023

Monsieur Bruno BIANCHIN
Maire
Mairie de et à
57380 FAULQUEMONT

Objet : Parking gare de Faulquemont

Monsieur le Maire,

Lors de notre entretien du 7 novembre 2022, je vous avais exposé les obstacles à lever pour réaliser, dans les conditions actuelles, un second parking à la gare de Faulquemont.

L'obstacle majeur à lever préalablement par la ville est celui de la non-propriété du terrain d'assiette par la Ville de Faulquemont. Il convenait donc que la Ville de Faulquemont soit propriétaire du terrain pour que le DUF puisse intervenir en soutien à la Ville, soit sous la forme d'une MOD, soit par versement d'une subvention à la Ville de Faulquemont.

Au moment où nous élaborons le Plan Prévisionnel d'Investissement, vous voudrez bien me faire connaître l'état d'avancement de la procédure d'acquisition. En effet, faute d'une propriété communale, le DUF n'a pas légalement la possibilité d'apporter un soutien financier et il ne pourra être inscrit une ligne budgétaire à ce titre au BP 2023.

Il est regrettable que le problème de la propriété n'ait pas été évoqué lorsqu'en 2016, vous avez fait établir par le Service Gares et Connexions de la SNCF un projet de cahier des Clauses Techniques pour l'Aménagement d'un Pôle d'Echange Multimodal.

Ce projet a été transmis au DUF en 2020 et, à mes yeux, il comporte des chapitres de charges qui relèvent d'une prise en charge par la SNCF et non d'une collectivité (exemple : la dépose de voies ferrées). Il s'agit là d'une « tactique » bien connue de la SNCF (cf. le problème de Béning).

En acceptant le principe d'un soutien sur un projet d'initiative communale (cf. délibération du 23 juin 2011) sous une forme à préciser en son temps, le DUF a parfaitement conscience de l'intérêt de rendre plus accessible la gare de Faulquemont mais ne peut s'engager, ni financièrement, ni légalement sur un terrain propriété de la SNCF.

Il importe donc que l'acquisition foncière soit réalisée dans les plus brefs délais par la Ville de Faulquemont.

En l'attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,


François LAVERGNE



Direction

1, allée René Cassin
57380 FAULQUEMONT
Tél. +33 (0) 387 29 83 50
Fax +33 (0) 387 29 83 51
e-mail : dg@dufcc.com
site web : www.dufcc.com

Pôle technique T. +33 (0) 387 29 73 80
F. +33 (0) 387 29 73 89

Maison de Justice et du Droit T. +33 (0) 387 90 00 22
F. +33 (0) 387 29 83 51 mjd@dufcc.com

Piscine T. +33 (0) 387 00 46 00
F. +33 (0) 387 00 46 01 piscine@dufcc.com

Il nous a semblé utile ici, de citer les noms des 22 élus de son équipe qui siègent à ses côtés :

Les dames : Catherine KNEVELER, Marie-Laure FRESNOY, Evelyne SPANNAGEL, Jennifer LEININGER, Déborah WITTMER, Lorraine FISCHER, Daisy DOLVECK, Pascale LOSSON, Kelly CARVALHO MARTINS, Virginie FUHRMANN, Valérie CAPLAIN,

Les hommes : Mohamed MAGHEZZI, Mickael MAUER, Stéphane COLZATO, Alain KOPPERS, Célestin JAKUBIAK, Pierre BLANCHARD, Jean-Claude PFISTER, Ludovic MILLET, Abdenour SOUALEM, Gian-Mauro NOVELLU, Laurent LOMBARDI.

L'IA est composée de deux mots. Encore faut-il en comprendre le sens.



Un hérisson adulte possède entre 5 000 et 7 000 piquants.

Il vient d'en utiliser un.

